

# VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 9 JUILLET 2018

FR/LN/CJ n° 2018/04

Objet de la délibération :

MARCHES PUBLICS

CONSTRUCTION DE LA  
MEDIATHEQUE

AUTORISATION DE SIGNER  
L'AVENANT N° 2 AVEC  
L'ENTREPRISE DUBOIS  
LOT N° 7

PLATRERIE/PEINTURE/FAUX  
PLAFOND/FAIENCES

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : **21**

Pouvoirs : **02**

Votants : **23**

Date de la convocation :  
3/07/2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 juillet à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, DUCOUTUMANY Franck, STECK Robert, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

**Absents Excusés :**

BONVIN Béatrice, pouvoir à F. BELHOMME  
GAUTIER Martine, pouvoir à R. BASSEZ  
ROYNEL Eric

**Absents :**

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien

Secrétaire de séance : F. BELHOMME

VU l'article 1414-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 20 du le Code des Marchés Publics,

VU l'avis d'appel public à la concurrence en date du 19/02/2016 lançant un appel d'offres ouvert pour la construction de la médiathèque composé de 15 lots,

VU la délibération du Conseil municipal n°2016/01 en date du 12/09/2016 portant attribution des marchés,

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'offres en date du 20/06/2018,

CONSIDERANT qu'il convient de signer un avenant n° 2 avec l'entreprise DUBOIS de LES VILLAGES VOVEENS (28150) ayant pour objet la modification des travaux ci-après désignés :

Travaux en moins-value : Peinture en plafond sous dalle béton, peinture en plafond dans le plénum, peinture sur murs béton, revêtement de toile + peinture sur murs béton.

Travaux en plus-value : Vernis béton (murs intérieurs en béton + murs extérieurs en béton entre les 2 patios). Faux plafond absorbant (de la porte P3 à la salle reprographie). Ajout d'une isolation/enduit en pied de façade pour finition (côté entrée + façade arrière).

CONSIDERANT l'incidence financière ci-après :

PRÉFECTURE  
D'EURE-ET-LOIR

16 JUIL. 2018

BUREAU COURRIER  
ARRIVÉE

<u>INCIDENCE FINANCIERE</u>	MONTANT H.T.	MONTANT TTC
Montant du marché initial	46 521,30 €	55 825,56 €
<b>Montant du présent avenant</b>	<b>5 322,41 €</b>	<b>6 386,89 €</b>
Nouveau montant du marché	51 843,71 €	62 212,45 €
Soit un taux en plus-value de .....		11,44%

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés.

VOTANTS : 23	POUR : 18	ABSTENTION : 0	CONTRE : 5
--------------	-----------	----------------	------------

CONTRE : STECK Robert, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, HAMARD Roland.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 ci-dessus présenté avec l'entreprise DUBOIS, d'un montant total de 5 322,41 € HT.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 9 juillet 2018

Le Maire,  
F. RAMOND



*F. Ramond*

PRÉFECTURE  
D'EURE-ET-LOIR

16 JUL. 2018

BUREAU COURRIER  
ARRIVÉE

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du 16/07/2018 et publié le 23/07/2018

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.